



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°21/064**  
**Direction territoriale du Havre**

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) par décision DIMP 21/053 en date du 16 novembre 2021 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 21-067 à la Société LUBRIZOL située 25 Quai de France 76100 ROUEN, SIREN 542 070 958, portant sur les dépendances suivantes :

- 1 canalisation souterraine d'une longueur de 6 020 ml et d'un diamètre intérieur de 102,26 mm,
- 1 canalisation souterraine d'une longueur de 4 310 ml et d'un diamètre intérieur de 152,40 mm,
- 1 canalisation souterraine d'une longueur de 4 310 ml et d'un diamètre intérieur de 203,20 mm.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : l'absence de mise en publicité et de procédure de sélection préalables étant justifiée au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment techniques et fonctionnelles, les canalisations constituant l'extension du site principal de la Société LUBRIZOL.

Description des dépendances : 3 canalisations souterraines pour le transport d'huile et d'hydrocarbures.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 21-067 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@haropaport.com](mailto:clientzip@haropaport.com)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.